

Cabinet juridique
Droit successoral et Droit des aîné(e)s
Ann Soden Ad. E* - Avocate et médiatrice

Édifice Sun Life
1155 rue Metcalfe, bur. 1470
Montréal – H3B 2V6
Téléphone : (514) 289-9198
Télécopieur : (514) 289-9879
annsoden@sympatico.ca
<http://www.elderlawcanada.ca>

Avocate montréalaise et pionnière, au Canada, dans le domaine en plein essor du droit des aînés, Ann Soden est présidente fondatrice de la **Section nationale** et présidente de la **Section québécoise du Droit des aînés de l'Association du Barreau canadien**, membre fondateur des réseaux canadien et québécois de prévention du mauvais traitement des personnes âgées, membre fondateur de l'Association internationale du droit et du vieillissement à St Petersburg (Floride); elle est représentante canadienne du groupe Law and Aging (droit et troisième âge) de la World Jurist Association (de Washington, D.C.). Elle a été nommée, par l'American Bar Association, membre du conseil consultatif de la Commission on Law and Aging (de Washington, D.C.). Elle est la première étrangère à tenir ce poste depuis la création de cet organisme il y a vingt-six ans. M^e Soden dirige actuellement à Montréal l'**Institut National du Droit, de la Politique et du Vieillissement**, centre canadien de référence dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la promotion des questions de droit et de politiques relatives aux personnes âgées.

M^e Soden donne fréquemment des conférences, au Canada et à l'étranger, sur des sujets touchant les personnes âgées. Pendant l'hiver 2005, elle a donné le premier cours national de droit des aînés à la Faculté de droit de l'Université McGill; elle a récemment mis sur pied, à l'Institut national de la magistrature d'Ottawa, le premier cours de droit des aînés, destiné aux magistrats canadiens et a ouvert le **Centre légale d'information pour les aînés**, un clinique légal pour le publique et offert à la faculté de droit, Université de McGill, comme un cours clinique en Droit des aînés.

M^e Soden est rédactrice principale de *Advising the Older Client*, premier texte juridique comparatif, de portée nationale, relatif au droit et au vieillissement, publié en 2005 par Lexis Nexis Butterworths. Elle est l'auteur et éditeur de deux autres textes - *Planning for Incapacity* (prévoir les cas d'incapacité) et **Le Droit des aînés au Québec** (conseiller les personnes âgées au Québec) – qui doivent être publiés par Lexis Nexis en 2008.

Dans le cadre des responsabilités qu'elle exerce dans la société et auprès des services publics, M^e Soden est, depuis plus de douze ans, experte-conseil à l'Institut québécois de gérontologie sociale dans le domaine des mauvais traitements et de l'exploitation des personnes âgées. Elle coordonne les activités d'un groupe d'étude canadien sur les questions de procuration, trait d'union entre l'Association du Barreau canadien et l'Association des banquiers canadiens; elle joue un rôle d'experte et de conseil juridique auprès de groupes gouvernementaux chargés d'étudier les problèmes de soins et de fin de vie, sous les auspices de Santé Canada, de l'Association médicale canadienne et de l'Association canadienne des soins palliatifs.

Dans l'exercice de sa profession, Ann Soden offre conseils, défense des droits et gestion de cas à ses clients âgés et aux personnes jouant un rôle dans leur vie : familles et soignants, professionnels de la santé, des services sociaux, de la finance, de l'immobilier et de l'assurance, héritiers, fiduciaires et exécuteurs testamentaires.

*Avocate Émérite